

Délibération du Conseil municipal

Séance du 17 décembre 2024

Le dix-sept décembre deux mille vingt-quatre, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents

BOUSSICAULT Gérald, BOYER Emilie, CHOUTEAU Edith, CORBILLON Christine, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAILLARD Yohan, GUIBERT Vincent, LABORDERIE Philippe, LANGLOIS Danielle, LECACHEUR Julien, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, LIZE Didier, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, REGRAGUI Sidi Kamal, ROCHAIS Philippe, SOUILHE Jérôme, SOURICE Corinne, VIGNER Jean-Philippe

Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

PICARD Corinne à LECOMTE Delphine
PUSHPARAJ Emilie à SOUILHE Jérôme
RETHORE Jacqueline à GUIBERT Vincent

Absent(s) excusé(s)

Absents

BEAUCLAIR Sophie, DELETANG Claire, GAUTHERON Xavier, PARENTEAU Louis-Pierre

Secrétaires de séance

LABORDERIE Philippe, SOURICE Corine

Convocation adressée le 11 décembre 2024, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 18 décembre 2024, article L.2121.25 CGCT

24SE1712-03 | Finances – Budget primitif 2025 – Subventions aux associations

Monsieur Jean-Philippe VIGNER, adjoint délégué à l'Aménagement et au Développement économique, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget primitif 2025,

Considérant l'avis du Comité consultatif Ville Active où il fait bon vivre du 5 décembre 2024,

En accord avec le Bureau Municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Adopte le tableau des subventions ci-dessous,**
- **Impute la dépense au chapitre 65 article 65748 du budget 2025,**

- Approuve, pour les associations dont la subvention est liée à une manifestation, le versement postérieurement à la tenue des manifestations et sur présentation d'un compte-rendu.

SPORTS		65 183 €
A.S.P.C. Badminton		4 789 €
A.S.P.C. Basket-ball		4 178 €
A.S.P.C. Cyclotourisme		987 €
A.S.P.C. Football		9 127 €
A.S.P.C. Gym'Form		1 401 €
A.S.P.C. Gym Sport		9 008 €
A.S.P.C. Judo		3 863 €
A.S.P.C. Karaté		3 115 €
A.S.P.C. Pétanque	1 939 €	
dont challenge de la ville		200 €
dont subvention de fonctionnement		1 739 €
A.S.P.C. Tennis	7 592 €	
dont subvention de fonctionnement		7 242 €
dont tournoi handisport		350 €
Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Communale (A.A.E.E.C.)	13 973 €	
dont Floorball		2 435 €
dont Handball		8 664 €
dont Kinball		797 €
dont Sport, santé et bien-être (plurisports)		1 006 €
dont Tennis de table		1 071 €
Anjou Killers		1 491 €
Office Municipal des Sports (O.M.S.)		885 €
Canoë-Kayak des Ponts-de-Cé (C.K.P.C.)		1 635 €
Challenges de Boule de fort des Ponts-de-Cé	600 €	
Challenge de la ville des Ponts-de-Cé		350 €
Challenge de la découverte		250 €
Association sportive collègue François-Villon		300 €

Association sportive collège Saint-Laud		100 €
Association sportive lycée Jean Bodin		200 €

VIE ASSOCIATIVE		30 588 €
Comité des festivités		22 001 €
Bateliers des Ponts		5 000 €
A.A.E.E.C. générale		105 €
U.N.C.		217 €
Randos Activités Ligériennes		518 €
Les habitants de la Chesnaie		836 €
La fontaine aux ânes		443 €
Du bruit dans les radis		328 €
Le jardin de la gare		291 €
Goût de scrap		142 €
Scouts et Guides de France		322 €
Coopérative Citoyenne Jean Jaurès		385 €

CULTURE		3 887 €
Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Communale (A.A.E.E.C.)		
Subvention Section culturelle		130 €
Groupement des Artistes Ligériens		
Subvention de fonctionnement	1 144 €	144 €
Organisation du salon		1 000 €
Chorale Chanteloire		
Les Amis du Musée des Coiffes		
Subvention de fonctionnement	1 516 €	184 €
Organisation des visites		432 €
Organisation des expositions		900 €
L'association des Amis de l'Orgue de Saint-Aubin		
		376 €
Musartis		
		397 €

RELATIONS INTERNATIONALES		1 225 €
Ourika Solidaire		217 €
Comité de jumelage Bad Emstal		1 008 €

DIVERS		7 031 €
Société protectrice des animaux d'Angers (SPAA)		4 150 €
Amicale du personnel Mairie et CCAS Ponts-de-Cé		2 881 €

TOTAL GENERAL		107 914 €
---------------	--	-----------

E. BOYER, E. CHOUTEAU, R. DESOEUVRE, V. GUIBERT, P. LABORDERIE, D. LECOMTE, T. LHUISSIER, JP PAVILLON, S. PENEAU, E. PUSHPARAJ, R. RAVELEAU, SK REGRAGUI, J. RETHORE, C. SOURICE n'ont pas pris part au vote

VOTE			
En exercice	32	POUR	13
Présents	25	CONTRE	0
Pouvoirs	3	ABSTENTION	1 (D. LIZE)
Pris part au vote	14	TOTAL	14

Délibération adoptée à la majorité

Le Maire,
Jean-Paul Pavillon


